

## Ba - Préserver / restaurer les espaces tampons et leur fonctionnement hydraulique (prévention des risques fluviaux et torrentiels), écologique (espace de mobilité, annexes hydrauliques, etc.) et hydrogéologique

Ba-R04 - Ouverture de chenaux secondaires (restauration) et Ba-R05 - Entretien de chenaux secondaires

### Constat

Du fait de l'incision du lit mineur ou de sa mobilité latérale, de la formation d'embâcles ou du dépôt de nappes de charriage, d'un manque d'entretien, des chenaux secondaires se trouvent déconnectés ou comblés, au sein de l'espace de mobilité.

Le développement de la végétation ligneuse et la décantation de sédiments fins (sables, limon) peut conduire à leur fermeture ou à leur comblement, jusqu'à les rendre non fonctionnels du point de vue hydraulique / hydrodynamique.

Les écoulements en crue peuvent ainsi être concentrés dans un chenal principal unique où les vitesses et les contraintes sont accentuées.

### Objectifs visés et gains attendus

Les chenaux secondaires non rivaux directs de zones à enjeux sont prioritairement ciblés pour être restaurés ou entretenus.

Au sein des espaces tampons jugés stratégiques (espace de mobilité sans enjeux de sécurité publique), l'objectif est de favoriser ou de rétablir la répartition des débits de crue sur plusieurs vecteurs ainsi que les processus de migration et de divagation du cours d'eau, pour améliorer son fonctionnement hydromorphologique, afin d'utiliser les fonctions dissipatrices d'énergie et/ou d'écêtement naturel des crues de ces zones alluviales, au bénéfice des zones plus vulnérables situées en aval (zone bâtie, ouvrage transversal, etc.).

Du point de vue écologique, la restauration ou l'amélioration de ce fonctionnement hydraulique/hydromorphologique peut contribuer à préserver ou à améliorer le fonctionnement ou l'état écologique des zones alluviales riveraines.

### Modalités techniques

- Coupe de la végétation ligneuse et traitement des embâcles présentes au sein du chenal secondaire et mise en dépôt du bois coupés, à distance du cours d'eau
- Si besoin, curage des sédiments (fins) comblant le chenal
- Régilage de ces matériaux sur les berges du chenal ou épandage au sein de l'espace alluvial
- Sensibilisation nécessaire des acteurs locaux et des riverains à cette gestion des espaces tampons propices à la mobilité latérale en dehors des zones à enjeux humains

**Incidences** (Voir le tableau de synthèse pour l'objectif Ba à la suite et le dossier DIG)

### Mesures d'accompagnement et recommandations

- Avant les travaux, s'assurer que la restauration du fonctionnement des chenaux secondaires ne risque pas d'aggraver les aléas inondation ou érosion sur des zones à enjeux – Définir une altitude et une section propices à une mise en eau régulière du chenal, sans exagération.
- En phase chantier :
  - ✓ Limiter les itinéraires empruntés et les rotations en respectant, s'ils existent sur la zone, les boisements alluviaux, les annexes fluviales, les zones humides riveraines ou le lit mineur du cours d'eau
  - ✓ Ne rien rejeter ou déposer dans le lit mineur du cours d'eau
- Après travaux, prévoir un entretien régulier, dont la fréquence (3 ou 5 ans) soit adaptée à l'activité du cours d'eau, ainsi qu'une visite annuelle et après chaque crue morphogène.

## Ba - Préserver / restaurer les espaces tampons et leur fonctionnement hydraulique (prévention des risques fluviaux et torrentiels), écologique (espace de mobilité, annexes hydrauliques, etc.) et hydrogéologique

Ba-R04 - Ouverture de chenaux secondaires (restauration) et Ba-R05 - Entretien de chenaux secondaires

### Dispositions réglementaires

- Rubriques 3.1.2.0, 3.1.5.0, 3.2.1.0 (articles L.214-1 à L.214-3 du Code l'environnement)
- Régime de déclaration (par UHC, possible modification du profil en travers sur une longueur inférieure à 100 m, pas de destruction de plus de 200 m<sup>2</sup> de frayère, pas d'extraction de plus de 2000 m<sup>3</sup> de sédiments )
- Convention avec les propriétaires pour récupérer le bois coupé

### Quantification et coûts prévisionnels

- En restauration, 1 sites sur le bassin versant du Salat, pour un montant total estimé à 24000 euro H.T.
- En entretien, 6 sites sur le bassin du Salat pour un montant total estimé à 112800 euro H.T. , avec généralement 2 passages en 10 ans

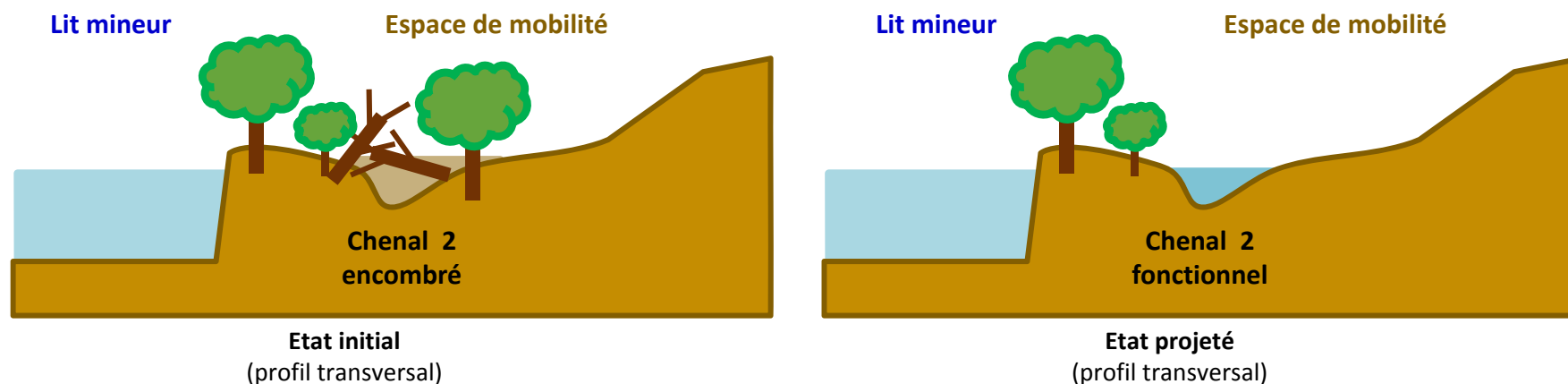
### Principaux indicateurs

- Linéaire de chenal secondaire restauré
- Fréquence de mise en eau du chenal après restauration
- Fréquence du besoin en entretien du chenal secondaire restauré

### Localisation

Voir atlas cartographique Ba, sites SA\_012, SA\_013, SA\_014, SA\_015, SA\_016, SA\_137, SA\_138

### Illustration



**Ba - Préserver / restaurer les espaces tampons et leur fonctionnement hydraulique (prévention des risques fluviaux et torrentiels), écologique (espace de mobilité, annexes hydrauliques, etc.) et hydrogéologique**

Objectif Ba	Description des impacts des travaux prévus dans le PPG et relevant de la DIG					
Préserver / restaurer les espaces tampons et leur fonctionnement hydraulique (prévention des risques naturels ), écologique (espace de mobilité, annexes hydrauliques, etc.) et	Régime hydrologique et conditions d'écoulement	Conditions et processus hydromorphologiques	Continuité des flux liquides et solides	Continuité piscicole	Ressource en eaux superficielles (quantité, qualité)	Milieux aquatiques, boisements et biodiversité
<b>Ba-R04</b> Ouverture de chenaux secondaires (restauration)	Atténuation de la concentration des écoulements et augmentation de la capacité d'écoulement avant débordement	Restauration de vecteurs hydrauliques naturels et atténuation de la monochehalisation Diminution des capacités érosives et des débordements	Aide à la continuité du transit sédimentaire par le rétablissement de la contribution de stocks d'alluvions "anciennes"	Neutre	Augmentation des possibilités d'auto-épuration	Accroissement de la diversité des conditions d'habitat et des milieux aquatiques pour la faune piscicole et aquatique
<b>Ba-R05</b> Entretien de chenaux secondaires	Atténuation de la concentration des écoulements et augmentation de la capacité d'écoulement avant débordement	Restauration de vecteurs hydrauliques naturels et atténuation de la monochehalisation Diminution des capacités érosives et des débordements	Aide à la continuité du transit sédimentaire par le rétablissement de la contribution de stocks d'alluvions "anciennes"	Neutre	Augmentation des possibilités d'auto-épuration	Accroissement de la diversité des conditions d'habitat et des milieux aquatiques pour la faune piscicole et aquatique

Actions prévues	Incidences possibles pendant les travaux	Principales précautions à prendre pendant les travaux
<b>Caractéristiques communes à toutes les actions ci-après</b>	La circulation des engins de chantier peut déranger les espèces terrestres et aquatiques présentes sur site et risque de détériorer les boisements alluviaux, les annexes fluviales ou les zones humides si ceux-ci ne sont pas repérés et respectés dans le choix des itinéraires et des accès	Limiter les accès en forêt alluviale et le passage des engins en lit mineur ou dans les vecteurs hydrauliques en eau, en travaillant préférentiellement depuis les rives ou à sec, à l'aide de batardeaux Si besoin, mettre en place un dispositif pour limiter les dépôts d'alluvions fines (M.E.S) ou de débris végétaux Les risques de pollution accidentelle seront prévenus par la mise en place de filtres adaptés Les arbres coupés et les matériaux curés seront exportés puis stockés à distance du cours d'eau
<b>Ba-R04</b> Ouverture de chenaux secondaires (restauration)	Les travaux peuvent mettre en mouvement des matières en suspension	Voir première ligne
<b>Ba-R05</b> Entretien de chenaux secondaires	Les travaux peuvent mettre en mouvement des matières en suspension	Voir première ligne